

NOTE AUX CANDIDATS DU PERMIS DE CHASSER

Vous souhaitez vous inscrire à l'examen du permis de chasser.

Ce dernier se déroule en quatre temps :

1. **Formation théorique OBLIGATOIRE** d'une journée au « Domaine du Plessis » à Migné organisée par la Fédération.
2. **Examen théorique** (durée environ 1 heure 30) au siège de la Fédération à Châteauroux organisé par l'Office National de la Chasse & de la Faune Sauvage.
3. **Formation pratique OBLIGATOIRE** d'une demi-journée au « Domaine du Plessis » à Migné organisée par la Fédération.
4. **Examen pratique** (durée environ une demi-heure) au « Domaine du Plessis » à Migné organisé par l'Office National de la Chasse & de la Faune Sauvage.

Pour vous inscrire, vous devez impérativement compléter toutes les rubriques de la demande d'inscription jointe :

- Votre identité, avec votre signature ;
- Pour les mineurs, ou majeurs en tutelle : Identification de votre représentant légal ;
- Déclaration sur l'honneur, au verso de la demande d'inscription ;
- Certificat médical, au verso de la demande d'inscription, daté de moins de 2 mois au jour de votre inscription.

et joindre les documents ci-dessous :

Pour l'inscription :

- une copie de votre pièce d'identité (le jour de l'examen il est impératif de présenter une pièce d'identité avec photo);
- deux photographies d'identité (**format : 35 x 45 mm**) ;
- un justificatif relatif aux obligations du service national (pour les 16-25 ans) ;
- **un chèque de 31 € pour les mineurs, ou de 46 € pour les majeurs à l'ordre de l'agent comptable de l'ONCFS.**

Pour les formations :

- l'autorisation parentale pour mineurs.
- le coupon concernant les formations obligatoires, complété et signé ;
- **un chèque de 10 € à l'ordre de la FDC36 (participation frais de formation) ;**

Un livre, qui retranscrit fidèlement le contenu des cours, est à votre disposition à la Fédération, au prix de 8,00 €. Nous vous proposons également un DVD de préparation au prix de 15 € ainsi qu'un DVD spécifique pour la pratique au prix de 11 €, à l'achat ou en prêt. Dans ce dernier cas merci de faire un règlement à part que nous vous restituerons lorsque vous nous remettrez le ou les DVD à l'issue de l'examen. Ces chèques sont à établir à l'ordre de la FDC36.

Vous souhaitant une excellente réussite, nous nous permettons d'insister sur l'importance de la préparation des examens : en effet, nous constatons que les candidats qui ne l'ont pas travaillé sont systématiquement recalés.

Le Président,
Charles-Henri de PONCHALON